

REDIGER UNE CHARTE TRIPARTITE

Éléments essentiels de la charte

Ce document permet d'avoir une transparence au niveau des tarifs, qui doivent être homogènes. Ils assurent également l'engagement du prestataire et des détenteurs sur une certaine durée, ce qui permet le lancement de l'opération en vue de sa pérennisation.

Les éléments essentiels à prévoir dans ce type de charte, ou contrat-cadre, sont :

- ✓ Les engagements du(des) prestataire(s) : définition de la prestation, la qualité du service (valorisation, respect réglementaire, suivi) et les tarifs ;
- ✓ Les engagements des détenteurs : qualité du tri, suivi ;
- ✓ Les engagements du porteur de projet : suivi et promotion de l'opération ;
- ✓ La durée de la convention ;
- ✓ Les entreprises adhérentes et les modalités en cas d'adhésion d'une nouvelle entreprise ;
- ✓ Le suivi puis l'évaluation de l'opération effectués par le prestataire et le porteur de projet.